

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

RAPPORT
ANNUEL DE MISE
EN ŒUVRE DU
PROGRAMME
OPÉRATIONNEL
**FEDER-FSE
CENTRE-VAL
DE LOIRE
2014-2020**

**RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS
BILAN AU 31/12/2019**

LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER-FSE

CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Centre-Val de Loire a été adopté fin 2014 par la Commission européenne. Le présent

document vient présenter un résumé à destination du grand public des actions sur la mise en œuvre de ce Programme jusqu'à fin 2019.

Le saviez-vous ?

Plus de 259,9 M€

C'est la dotation mobilisée par l'Union européenne au titre des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour accompagner la mise en œuvre de projets ayant un impact sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.



Comprendre les FESI et ce qui les compose :

1 FEDER

Plus de 179,85 M€

Le **Fonds Européen de Développement Économique et Régional** a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

En Centre-Val de Loire, il s'articule autour de cinq axes d'intervention :

AXE 1 : Une société de la connaissance Budget : 66,04 M€

Objectifs :

- Accroître les investissements et les compétences dans cinq domaines de recherche scientifique (Environnement, Santé et cosmétique, Énergie, Bâtiment et Tourisme)
- Accroître de 50 % le nombre d'entreprises innovantes

AXE 2 : Une société porteuse d'emploi Budget : 24,62 M€

Objectifs :

- Stimuler, développer et pérenniser la création/reprise d'entreprises
- Préserver l'emploi dans l'industrie et l'artisanat

AXE 3 : Une société numérique : infrastructures, usages et mutualisation Budget : 29,73 M€

Objectifs :

- Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit
- Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (e-éducation, e-santé...)

AXE 4 : Transition vers une économie faible en carbone Budget : 42,93 M€

Objectifs :

- Augmenter la production régionale en énergies renouvelables thermiques
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

AXE 5 : Dans les quartiers urbains politique de la ville Budget : 10,26 M€

Objectifs :

- Accroître le nombre d'entreprises créées dans des structures dédiées
- Réduire la consommation énergétique dans les logements sociaux

Le FEDER est également doté d'un axe « Assistance Technique »

- Assurer la mise en œuvre du Programme Opérationnel

Budget : 6,27 M€

2 FSE

Plus de 47,23 M€

Créé en 1957 par le traité de Rome, le **Fonds Social Européen** est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi. L'objectif premier du FSE est de soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés, étudiants etc.), prioritairement en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion.

AXE 6 : Une société apprenante et inclusive (FSE)

Budget : 44,85 M€

Objectifs :

- Développer les actions qualité au sein des CFA pour favoriser la réussite des apprentis en région Centre-Val de Loire.
- Coordonner les opérateurs de l'orientation à travers le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
- Renforcer la qualification des demandeurs d'emploi via des actions de formation professionnelle.

Le FSE est également doté d'un axe « Assistance Technique »

- Assurer la mise en œuvre du Programme Opérationnel

Budget : 2,38 M€

3 IEJ-FSE

AXE 7 : Accompagner les jeunes vers l'emploi

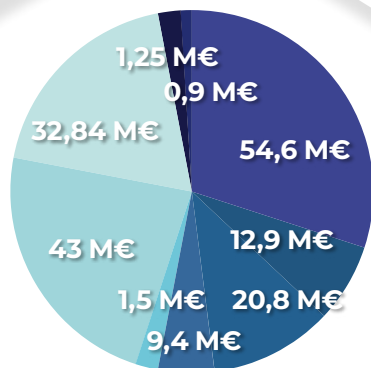
Budget : plus de 32,83 M€ (50 % FSE - 50 % IEJ)

Le fonds Initiative pour l'Emploi des Jeunes vise à l'accompagnement vers l'emploi et la formation des jeunes de moins de 26 ans sans emploi, ni en formation, ni en études. En Centre-Val de Loire, la priorité est donnée à la formation : insertion et qualification.



État d'avancement du Programme Opérationnel au 31/12/2019

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS AU TITRE DU PROGRAMME FEDER-FSE



- Axe 1 : 131 opérations, mobilisant 54,6 M€
- Axe 2 : 227 opérations, mobilisant 12,9 M€
- Axe 3 : 38 opérations, mobilisant 20,8 M€
- Axe 4 : 59 opérations, mobilisant 9,4 M€
- Axe 5 : 14 opérations, mobilisant 1,5 M€
- Axe 6 : 459 opérations, mobilisant 43 M€
- Axe 7 : 633 opérations mobilisant 32,84 M€
- Axe 8 : 2 opérations mobilisant 1,25 M€
- Axe 9 : 1 opération mobilisant 0,9 M€

FSE

Le FSE, ce sont 459 projets programmés, mobilisant 60,4 M€, soit 95 % de la maquette financière.

GRÂCE AU FSE :

435 projets ont été financés, permettant d'améliorer la qualité de l'apprentissage.

7 projets ont été financés à destination des publics en situation de handicap, améliorant la qualité de l'apprentissage.

206 sessions financées au titre de la professionnalisation continue des opérateurs de l'orientation tout au long de la vie – SPRO.

10 502 demandeurs d'emploi ont pu suivre des formations professionnelles.

FEDER

Le FEDER c'est 471 projets programmés mobilisant 100,7 M€, soit 56 % de la maquette financière

GRÂCE AU FEDER :

394 entreprises ont reçu un soutien pour déployer leurs efforts de recherche (Axe 1).

11 130 porteurs de projet de création-reprise d'entreprise ont été accompagnés et **2 244** entreprises ont bénéficié d'un soutien financier (Axe 2).

59 440 ménages, entreprises, établissements publics ont pu bénéficier d'un accès au très haut débit (Axe 3).

87 500 kWh ont été économisés au titre de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics et **22** tonnes (équivalent CO₂) de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Axe 4).

258 ménages ont vu leur logement amélioré en matière de classement de consommation énergétique (Axe 5).

IEJ

Le IEJ, ce sont 633 projets programmés, mobilisant 16,4 M€, soit 100 % de l'enveloppe financière.

GRÂCE AU FSE-IEJ :

11 448 jeunes de moins de 26 ans ont pu suivre des formations professionnelles.

DES EXEMPLES DE PROJET QUI IMPACTENT LE QUOTIDIEN

AXE 1 UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE



POWIDIAN - GROUPE ÉLECTROGÈNE MOBILE



- Porteur du projet : Powidian
- Lieu du projet : 37700 La Ville-aux-Dames
- Dates de réalisation du projet : du 01/2017 au 04/2019
- Montant du projet : 789 055 €
- Montant du financement européen : 353 751 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

L'objectif de PowiDian était de créer et d'industrialiser un générateur d'électricité de forte puissance s'affranchissant des carburants fossiles en utilisant de l'hydrogène. La start-up a pu concevoir un prototype fonctionnel de 30 kW et une maquette de groupe électrogène de 4 kW, première étape à son ambitieux projet commercial. Les groupes électrogènes thermiques mobiles fonctionnent aux carburants

fossiles, sont sources de pollution et de gaz à effet de serre. De plus, leurs nuisances sonores et olfactives sont de moins en moins tolérées. Ces raisons ont poussé PowiDian à réfléchir à une solution « verte » d'électricité mobile commercialisable. L'entreprise a pu s'appuyer sur sa technologie brevetée SAGES qui utilise avec intelligence le stockage d'énergie renouvelable sous forme d'hydrogène. PowiDian a d'ailleurs remporté en 2015 le trophée des solutions climat dans la catégorie « Atténuation » remis à l'occasion de la COP21.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le résultat est le prototype d'un groupe électrogène à pile à combustible hydrogène, donc silencieux, non polluant et décarboné. Totalement intégré et opérationnel, le générateur a une autonomie supérieure à la durée de vie d'un groupe électrogène thermique. Le système est piloté par un contrôleur ouvert permettant de se raccorder à d'autres sources d'énergie pour constituer un micro-réseau électrique. Le projet de PowiDian prouve ainsi qu'une technologie alternative existe pour décarboner les chantiers, ports, événements privés ou publics, dans le cadre de la transition énergétique à venir.

AXE 2 UNE SOCIÉTÉ PORTEUSE D'EMPLOIS



INVESTISSEMENT DÉCOUPE LASER FIBRE MÉTALLERIE SZYMANSKI



- Porteur du projet : Szymanski Frères
- Lieu du projet : 37220 L'Île-Bouchard
- Dates de réalisation du projet : du 24/04/2018 au 01/03/2019
- Montant du projet : 196 761,09 €
- Montant du financement européen : 59 028,33 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

La SARL Szymanski est une métallerie spécialisée dans la conception, fabrication et pose d'ouvrages métalliques sur mesure en acier, inox et aluminium pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie en région Centre-Val de Loire qui a investi dans une machine à découpe laser fibre. Cet investissement a pour but de moderniser ses méthodes de conception et de production afin de s'ouvrir sur de nouveaux marchés

et d'anticiper les évolutions technologiques du métier. L'acquisition de cette machine a pour objectifs de :

- Augmenter l'indépendance technique et productive de l'entreprise ;
- Renforcer les possibilités créatives et les ouvertures sur de nouvelles fabrications ;
- Garantir la réactivité pour une métallerie dite de service, non délocalisable et à forte valeur ajoutée ;
- Augmenter la compétitivité des fabrications ;
- Permettre d'effectuer des économies d'énergie comparée au process actuel.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'entreprise implantée localement participe au maintien de l'emploi industriel et artisanal dans le milieu rural local et au développement de l'emploi par le biais de son investissement. De manière indirecte, l'investissement permettra un rajeunissement de l'équipement par le biais de l'emploi de jeunes. L'acquisition de la machine permet en effet à l'entreprise de s'aligner sur les technologies enseignées en milieu universitaire au sein des BTS.

AXE 3 UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE : INFRASTRUCTURE, USAGES ET MUTUALISATION



OUTREMER, ESPACE NUMÉRIQUE : CO-WORKING ET FAB LAB



photo non contractuelle

- Porteur du projet : Communauté du Pays de Vendôme
- Date du projet : du 01/04/2016 au 31/03/2019
- Lieu du projet : 41100 Vendôme
- Montant du projet : 161 688,11 €
- Montant du financement européen : 80 844,05 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Outremer est le nouvel espace dédié à l'innovation numérique à Vendôme, créé par la communauté du Pays de Vendôme. Sa finalité est de soutenir la croissance économique du territoire en structurant et renforçant son écosystème numérique. L'espace a donc plusieurs objectifs :

- Soutenir l'entrepreneuriat et favoriser le télétravail ;
- Promouvoir et diffuser la culture du numérique ;
- Favoriser les rencontres entre acteurs économiques.

Parallèlement à la création de l'espace, une association dédiée à la promotion et la diffusion du numérique a été créée afin d'assurer un certain nombre d'animations : Vendôme Atelier Numérique (VAN). Constitué de particuliers et de chefs d'entreprise, le VAN a créé le Fab Lab. Il organise également des ateliers mensuels à destination des enfants ainsi que des miniconférences sur des thématiques liées au numérique à destination du grand public.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Outremer vise :
- 20 à 30 coworkers réguliers ;
 - 20 à 30 usagers hebdomadaires du Fab Lab ;
 - 3 à 5 projets de collaboration entre le Fab Lab et les entreprises locales ;
 - 10 à 20 participants au « coding goûter » ;
 - 10 à 20 participants entreprises/porteurs de projets aux ateliers d'information.

AXE 4 LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE TENEUR EN CARBONE

RENOUVATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE



- Porteur du projet : Commune de Dordives
- Date du projet : du 15/10/2016 au 31/12/2020
- Lieu du projet : 45680 Dordives
- Montant du projet : 1 516 722,47 €
- Montant du financement européen : 381 000 €

CONTEXTES ET OBJECTIFS

Le projet porté par la commune de Dordives consiste en la réhabilitation du groupe scolaire et la construction d'un nouveau restaurant scolaire labellisé BEPOS-Effinergie.

La construction d'un restaurant en ossature bois pour l'isolation est l'occasion de promouvoir un projet de développement durable à destination de différents publics grâce à la mise en place d'une démarche de démonstration. Il sera utilisé comme outil de sensibilisation et d'information auprès des enfants, des citoyens,

élus et professionnels, et ainsi pourra contribuer à l'évolution des pratiques autour des nouvelles techniques et éco-gestes de l'efficacité énergétique. La seconde phase du projet consiste en la réhabilitation thermique et à la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment. L'isolation du bâtiment est prévue avec à terme une consommation limitée et raisonnée des énergies ainsi que l'apport de 17 tonnes de matériaux bio-sourcés permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Le bâtiment sera également mis aux normes d'accessibilité.

RÉSULTATS ATTENDUS

La commune souhaite parvenir aux résultats suivants :

- Besoins annuels en chaud : 17,90 kWh/m²/an ;
 - Besoins annuels en froid : 0 kWh/m²/an ;
 - Besoins annuels d'éclairage : 2,1 kWh/m²/an ;
 - Intégration de 27 kg environ de matière biosourcée par m² de surface plancher pour l'extension et 25 kg en moyenne sur l'ensemble du bâtiment pour l'isolation ;
 - Production de 40 kWh/m²/an d'énergie renouvelable.
- Ce projet est une première étape d'une restructuration globale du groupe scolaire Victor-Hugo.

AXE 5 DANS LES QUARTIERS URBAINS POLITIQUE DE LA VILLE

REHABILITATION DE 72 LOGEMENTS À BOURGES-NORD



- Porteur du projet : France Loire
- Date du projet : du 20/05/2016 au 20/06/2019
- Lieu du projet : 18000 Bourges
- Montant du projet : 1 031 207,66 €
- Montant du financement européen : 108 000 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le bailleur France LOIRE porte la réhabilitation énergétique de 72 logements collectifs, dans le quartier prioritaire de Bourges-Nord (la résidence Les Chanterelles, la résidence Les Helvelles).

Le programme de rénovation vise à améliorer la performance thermique des bâtiments grâce à des travaux d'économies d'énergie (isolation thermique par l'extérieur). Cela devrait permettre d'aboutir à une quittance globale diminuée et attractive pour les locataires.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Il est attendu un changement d'étiquette énergétique, en passant d'une étiquette D (coefficient d'énergie primaire (CEP) 197 – 177 kWh/m²/an) à une étiquette B (CEP : 78 – 76 kWh/m²/an) sur les deux résidences, Les Chanterelles et Les Helvelles.

AXE 6 UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE ET INCLUSIVE

CFA INTERPROFESSIONNEL EURE-ET-LOIR ACTIONS QUALITÉ 2018



- Porteur du projet : CFA d'Eure-et-Loir
- Date du projet : du 01/01/2018 au 31/12/2018
- Lieu du projet : 28008 Chartres
- Montant du projet : 400 234,34 €
- Montant du financement européen : 200 117,17 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

L'opération consiste à mettre en œuvre des actions qualité adaptées aux besoins des apprentis pour le CFA interprofessionnel d'Eure-et-Loir. L'objectif étant de réduire les taux de rupture en entreprise et d'améliorer les taux de qualification des apprentis,

et plus particulièrement les jeunes préparant des formations de niveau V (CAP) à III (BTS). Le projet permet, au travers d'actions ciblées, de développer les dispositifs d'amélioration de la qualité de l'apprentissage au sein des établissements et d'améliorer les pratiques pédagogiques contribuant à augmenter les taux de qualifications des apprentis de V et III et à conforter leur accès à l'emploi.

On retrouve des actions telles que la mise en place d'un suivi en entreprise, des séances à effectifs réduits, la mise en place d'un médiateur entre les entreprises et les apprentis, une gestion pédagogique de l'alternance et le développement des pratiques pédagogiques et organisationnelles au sein de l'établissement.

RÉSULTATS ATTENDUS :

L'accompagnement proposé par le CFA vise à lever les freins et les risques que les apprentis peuvent rencontrer dans leurs parcours de formation.

AXE 7 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI



SE FORMER AUX MÉTIERS DE BOUCHE



photo non contractuelle

- Porteur du projet : Région Centre-Val de Loire
- Date du projet : du 01/01/2018 au 31/12/2020
- Lieu du projet : Indre
- Montant du projet : 17 452,79 €
- Montant du financement européen : 11 643,03 €

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Pour faire face à la situation de chômage des jeunes, la Région Centre-Val de Loire, présente une opération qui vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes NEET (sans emploi, ni en formation, ni en études et âgés de moins de 26 ans) via une formation professionnelle autour des métiers de bouche.

Le dispositif proposé en cofinancement FSE mobilise des formations en amont de la qualification mais également des formations qualifiantes adaptées aux besoins du territoire. Les formations sont assorties de périodes en entreprises. L'objectif du Programme Régional de Formation est de favoriser l'insertion professionnelle durable. Ainsi selon sa distance à l'emploi, le stagiaire pourra bénéficier d'actions différentes, de son accompagnement à sa qualification. La formation « Se former aux métiers de bouche » développe plusieurs objectifs tels que : acquérir et mettre en œuvre des compétences professionnelles, acquérir un premier niveau de qualification et permettre une meilleure insertion professionnelle.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Le projet vise à financer les dépenses de formation et de rémunération des stagiaires.

Les résultats attendus pour le stagiaire sont d'obtenir un diplôme (CAP), de développer son employabilité et de suivre un parcours qualifiant.

AUX DIFFICULTÉS DES SOLUTIONS : L'AUTORITÉ DE GESTION RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE S'ADAPTE



1. Report de projet et annulation des demandes de financement

Les importants bouleversements liés au report de la réalisation du grand projet Orléans-Châteauneuf et du retrait des demandes de financement pour la réalisation des infrastructures THD ont conduit la Région à proposer de ventiler sur les autres actions du programme près de 50 M€ de crédit FEDER.



Mesures prises :

L'Autorité de gestion a mis en œuvre très rapidement un important dispositif visant à relancer la programmation des crédits disponibles. Cela s'est traduit par un gros travail de révision du programme validé par la Commission européenne en 2019. Cette nouvelle maquette permet : d'abonder le programme sur les axes de recherche et appui aux PME, de renforcer les financements existants en faveur de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et logements sociaux, de déployer de nouveaux crédits sur des opérations nouvelles et d'ouvrir un nouvel objectif thématique, « Préserver l'environnement », portant sur la production de déchets et la valorisation des ressources. Suite à cela, l'Autorité de gestion a mis en place des dispositifs opérationnels indispensables tels que la publication d'appels à projets, la construction des cadres d'interventions ainsi que l'adaptation des autres fiches actions.



2. Consolidation de la revue de projets afin de repérer les crédits encore mobilisables

Afin d'optimiser la gestion des crédits européens et d'alléger la charge administrative qui pèse sur les bénéficiaires, l'Autorité de gestion s'est donné comme priorité de mieux accompagner les porteurs de projets, de traiter plus en amont leur demandes d'aides et de paiements ainsi que de simplifier et sécuriser les procédures de gestion et de contrôle des fonds européens.



Mesures prises : la Région porte donc une démarche globale et transversale qui s'articule autour des mesures suivantes :

• Améliorer la capacité de traitement des dossiers de demande de paiements présentés par les bénéficiaires.

Suite à un retour d'expérience, il a été établi l'externalisation de CSF par un nouveau prestataire sélectionné en septembre 2019. Celui-ci verra sa mission s'élargir afin d'accompagner les porteurs de projets sur la sensibilisation et la sécurisation des dossiers transmis pour le contrôle de service fait.

• Utiliser toutes mesures de simplification offertes par le corpus réglementaire.

La forfaitisation des dépenses indirectes (dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel a été généralisée à l'ensemble des programmes. L'Autorité de gestion a également souhaité expérimenter la forfaitisation des dépenses directes et indirectes dans la limite de 40 % des dépenses directes de personnels au Programme Opérationnel Régional.

• Mettre en place un régime d'avance pour les porteurs de projets les plus fragiles, en difficulté.

L'Autorité de gestion a mis en place un dispositif d'avance à hauteur maximum de 30 % du montant global total de la subvention européenne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque projet nécessite de réaliser des ajustements face aux problèmes rencontrés lors de sa mise en œuvre. Retrouvez ici les priorités d'investissements de chaque axe.

AXE 1

Priorité n°1 : accroître l'investissement et les compétences dans le domaine des spécialisations

- Programmation constante, avec 18 projets en 2019
- Programme en évolution, avec 33 projets potentiels permettant d'envisager la programmation intégrale des crédits

Priorité n°2 : Favoriser les investissements des entreprises en R&I

- Programme en progression depuis 2018 avec 7 projets supplémentaires récurrents et 2 nouveaux projets innovants programmés.
- 26 dossiers programmés permettant d'envisager la consommation intégrale des crédits.

AXE 2

Priorité n°1 : Améliorer la pérennité des entreprises (PME) nouvellement créées pour reprises

- programme constant.

Priorité n°2 : Limiter la perte d'emploi industriel et stabiliser l'emploi artisanal

- Hausse des engagements en 2019 due à la programmation de 7 nouveaux projets.
- Programmer des opérations récurrentes de soutien à la création/reprise d'entreprise ainsi que les engagements en faveur des investissements productifs au sein des PME/PMI dont les perspectives sont importantes.

AXE 3

Priorité n°1 : Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans l'e-administration, l'e-éducation et les tiers-lieux d'innovation numérique

- Programme stable alimenté par les appels à projets.
- 6 242 M€ de crédit FEDER mobilisables pour les parties « santé », « éducation » et « tiers-lieux ».

Priorité n°2 : Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

- Le programme pourra être alimenté par le dernier projet d'infrastructure Très Haut Débit du Conseil Départemental du Loiret actuellement en cours d'instruction. Le montant sollicité englobe la totalité des crédits disponibles.

AXE 4

Priorité n°1 : Augmenter la production en énergies renouvelables thermiques

- Hausse de la programmation de 179 % grâce à 9 nouveaux projets programmés

Priorité n°2 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

- Hausse de 41 % des engagements rendant possible la programmation de nouveaux projets

Révision de la maquette financière du programme

Réorganisation de la maquette de l'axe 4 due à l'abandon du Grand projet Orléans-Châteauneuf permettant de :

- Créer une nouvelle priorité d'investissement sur l'économie circulaire et le traitement innovant des déchets, les bâtiments neufs démonstrateurs en efficacité énergétique ainsi que le soutien aux projets hydrogène.
- Identifier 26,1 M€ potentiellement mobilisables sur les nouveaux dispositifs.

AXE 5

- Nécessite d'être dynamisé. L'Autorité de gestion a continué à recenser les projets éligibles (25 projets repérés principalement sur les opérations de réhabilitation thermique des logements sociaux).

AXE 6

- Consommation conforme de la maquette.
- L'enjeu ici est d'identifier les reliquats de crédits potentiellement disponibles et leur affectation sur les projets mobilisables.

AXE 7

- 100% • L'ensemble des crédits a été programmé = le service instructeur a été mobilisé pour le volet paiement et certification des dépenses ainsi que pour déterminer les reliquats de crédits IEJ non consommés.

AXES 8 ET 9

- 100% • Consommation totale de la maquette.

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

L'évaluation de mise en œuvre du Programme Opérationnel

Cette évaluation a pour objectif de mettre à disposition de la Région Centre-Val de Loire des éléments d'informations sur les modalités de gestion et de mise en œuvre des programmes dans le but d'optimiser la gestion et l'utilisation des fonds. Après quatre ans de mise en œuvre, cette évaluation permet aux acteurs ainsi qu'aux décideurs d'ajuster au besoin les programmes et de revoir certaines modalités de leur organisation afin d'assurer l'efficacité et l'efficacit 

de la programmation 2014-2020. Elle permet  galement de mieux appr hender la nouvelle programmation post-2020. Cette  valuation a  t  r alis e suivant une m thode d'analyse documentaire et de donn es mobilisant une pluralit  d'acteurs. Trois benchmarks ont  galement permis d'ouvrir l' tude   l'exp rience d'autres territoires. Cette  valuation pr sente donc des recommandations pour la p riode 2014-2020 (parfois d j   amorc es) ainsi que pour le post-2020.

LES TROIS PRINCIPAUX THÈMES :

1 MODALITÉS DE GESTION ET DE CONTRÔLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

- a. Le bon taux d'avancement des programmes d montre l'efficacit  de la R gion.
 - b. Des mesures ont  t  initi es en 2018 et 2019 pour r duire les d lais de paiement et le stock de demandes de paiement et optimiser la programmation.
 - c. Les b n ficiaires ressentent une charge administrative importante, avec plus de difficult s pour les « petits » porteurs de projets ou ceux   multiples financeurs. Ceux-ci ont n cessit  davantage d'accompagnement en 2019 pour les porteurs en difficult .
- Exemple de recommandation : animation cibl e et accompagnement renforc  sur les axes moins avanc s ou r abond s, les porteurs moins exp riment s/en difficult s, les partenaires en tant que cofinanceurs et accompagnateurs des porteurs de projet.

2 PUBLICIT /COMMUNICATION

- a. La mise en  uvre de la strat gie de communication r pond aux exigences r glementaires.
 - b. Les b n ficiaires et partenaires sont satisfaits des informations obtenues.
 - c. La R gion organise chaque ann e le Joli Mois de l'Europe, avec de nombreuses manifestations.
 - d. La R gion r alise  galement des fiches projets exemplaires des diff rents programmes.
 - e. Le maquettage des programmes et autres documents obligatoires est didactique.
 - f. Le site Internet est reconnu comme d'int r t, mais pourrait  tre actualis  plus fr quemment.
 - g. Plusieurs vid es de projets sont r alis es et diffus es sur YouTube mais avec peu d'impact.
 - h. Le recours aux r seaux sociaux pour diffuser les productions des programmes doit s'intensifier.
- Exemple de recommandation : utilisation accrue des nouveaux m dias

3 PARTENARIAT GOUVERNANCE

- a. Les partenaires sont satisfaits de leur association   l' laboration et   la mise en  uvre des programmes et sont consid r s comme pertinents.
 - b. Il existe des consultations  crites des partenaires fr quentes et facilitatrices, mais qui att nuent la dynamique du partenariat. Les r unions des comit s de suivi et de programmation pourraient  tre un peu plus dynamis es pour favoriser les  changes et l'implication du plus grand nombre de partenaires.
- Exemple de recommandation : renforcer l'accompagnement des porteurs de projets par des relais d'informations (fourniture d'un guide sp cifique par exemple).

Enqu te : situation des stagiaires de formations professionnelles cofinanc es par le FSE et l'IEJ 6 mois apr s la fin de leur formation

Cette  tude a  t  men e par t l phone aupr s de 1 382 r pondants pour un taux de r ponses global de 49 %. On y distingue deux cat gories de participants : les jeunes de moins de 26 ans (volet 1) et ceux de tout  ge (volet 2).

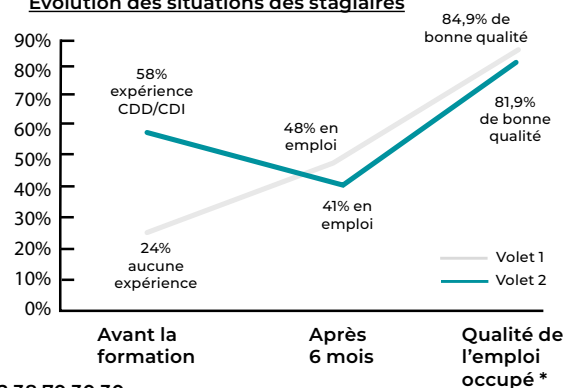
Temps de travail   6 mois

Temps partiel
Pour 64% des stagiaires issus de formation d'insertion

Temps complet
Pour 80% des stagiaires issus de formation qualifiante

* Sont consid r es comme  tant de « bonne qualit  » les offres d'emplois qui r pondent au moins   deux des trois crit res suivants : en CDI,   temps complet et avec un salaire sup rieur au SMIC et qui correspondait aux attentes des participants.

 volution des situations des stagiaires



R SUM    L'INTENTION DES CITOYENS ANN E 2019

R GION CENTRE-VAL DE LOIRE

9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 ORL ANS CEDEX - 02 38 70 30 30
www.regioncentre-valde Loire.fr - www.europecentre-valde Loire.eu